

Gérald Fortin (1928 - ?)
et Louis-Marie Tremblay

Respectivement sociologue, département de sociologie et d'anthropologie
et professeur au Département des Relations industrielles de Université Laval

(1960)

“Les changements d’occupation dans une paroisse agricole”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gérald FORTIN et Louis-Marie TREMBLAY, “Les changements d’occupation dans une paroisse agricole”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 5, octobre-décembre 1960, pp. 467-495.

Texte reproduit dans l’ouvrage de Gérald Fortin, *La fin d’un règne*. Chapitre 3, pp. 69-100. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1971, 397 pp. Collection : Science et humanisme, no 3.

M. Gérald Fortin (1928 - ?) était sociologue à l’Université Laval.

Mme Andrée Fortin, fille aînée de M. Gérald Fortin, décédé, nous a accordé le 6 janvier 2004 son autorisation, à titre d’ayant droit des œuvres de son père, l’autorisation de diffuser la totalité de l’œuvre de son père, M. Gérald Fortin. Mme Fortin est professeure de sociologie à l’Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*.

andree.fortin@soc.ulaval.ca



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 6 octobre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

“Les changements d’occupation dans une paroisse agricole” (1960)

Par Gérald Fortin en collaboration avec Louis-Marie Tremblay

Gérald Fortin et Louis-Marie Tremblay, “Les changements d’occupations dans une paroisse agricole”. Un article publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 4, octobre-décembre 1960, pp. 467-495.

Texte reproduit dans l’ouvrage de Gérald Fortin, *La fin d’un règne*. Chapitre 3, pp. 69-100. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1971, 397 pp. Collection : Science et humanisme, no 3.

- A) *Caractères généraux de l’agriculture*
 - B) *Une échelle des occupations*
 - C) *La population étudiée*
 - D) *Évolution de la structure des occupations*
 - E) *Répartition selon l’âge*
 - F) *Mobilité professionnelle par « promotion »*
 - G) *Mobilité professionnelle à l’intérieur des générations*
 - H) *Mobilité professionnelle d’une génération à l’autre*
 - I) *Changement dans la structure des occupations*
 - J) *Le choix de la première occupation*
 - K) *L’occupation actuelle*
 - L) *Les carrières*
- Conclusions

“Les changements d'occupation dans une paroisse agricole” * **

Ce texte a été écrit par Gérald Fortin en collaboration avec Louis-Marie Tremblay.

Ont participé à l'étude, outre les auteurs de l'article, MM. Émile Gosselin, professeur au Département des Relations industrielles de l'Université Laval, et Raymond Labranche, assistant au Centre de recherches sociales

Gérald Fortin et Louis-Marie Tremblay, “Les changements d'occupations dans une paroisse agricole”. Un article publié originalement dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 4, octobre-décembre 1960, pp. 467-495.

[Retour à la table des matières](#)

Des études sur la mobilité des travailleurs en forêt ont montré que les changements rapides qui se produisent dans les communautés rurales de même que les caractéristiques socio-économiques de ces communautés sont des facteurs importants pour expliquer le comportement et les attitudes des bûcherons¹. C'est ainsi en vue de vérifier les hypothèses suggérées par l'étude sur les travailleurs en forêt que nous avons entrepris la monographie dont nous présentons ici une première tranche.

En raison même de la nature des questions que nous nous posons au départ, la démarche que nous avons suivie au cours de notre enquête est toute différente du schéma traditionnel de la monographie communautaire. Notre recherche était centrée

* Étude réalisée grâce à la subvention pour fins de recherche accordée par la *Carnegie Corporation*, de New York, au Centre de recherches sociales de la Faculté des Sciences sociales, Université Laval. Ont participé à l'étude, outre les auteurs de l'article, Émile Gosselin, professeur au Département des Relations industrielles de l'Université Laval, et Raymond Labranche, assistant au Centre de recherches sociales.

** Ce texte a été écrit en collaboration avec Louis-Marie Tremblay.

¹ Gérald FORTIN et Émile GOSSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1, janvier-mars 1960, pp. 33-60.

sur le phénomène de la mobilité professionnelle et, plus particulièrement, sur la mesure du phénomène. Les autres aspects de la vie communautaire n'ont été analysés que dans la mesure où ils pouvaient être considérés comme des antécédents ou des conséquents de la mobilité professionnelle. Les principaux thèmes de nos analyses sont donc les suivants : 1) les changements qui se sont produits depuis vingt ans dans la structure des occupations de la communauté ; 2) comment ces changements de structure se sont manifestés sur le plan de la mobilité à l'intérieur des diverses générations ou d'une génération à l'autre ; 3) l'attitude de la population à l'égard de ces changements structurels ; 4) les facteurs socio-économiques susceptibles de rendre compte de ces changements ; 5) les conséquences de ces changements sur la vie familiale et communautaire. Dans le présent article, nous n'aborderons que les deux premiers points, c'est-à-dire les changements dans la structure des occupations et les caractéristiques du processus de mobilité professionnelle.

La municipalité qui a été choisie pour l'étude, et que nous appellerons Sainte-Julienne, semble représentative des municipalités où l'agriculture est « moyenne » ¹. Avant de choisir définitivement cette municipalité, nous avons visité rapidement vingt-sept localités situées dans les comtés de Charlevoix, Montmorency, Beauce, Dorchester et Bellechasse ; toutes ces localités appartenaient à la même catégorie de municipalités, du point de vue de l'état de l'agriculture. Dans la mesure où un contact superficiel peut permettre d'en juger, la situation de Sainte-Julienne est assez semblable à celle de ces communautés. Par ailleurs, les caractéristiques de Sainte-Julienne correspondent à celles de quarante-deux paroisses que des bûcherons nous ont décrites lors d'entrevues effectuées à l'occasion de l'étude sur les travailleurs en forêt ².

D'autres confirmations du caractère représentatif de Sainte-Julienne nous viennent 1) de surveys rapides effectuées dans des municipalités agricoles comparables à d'autres régions (spécialement dans la région du Bas Saint-Laurent ; 2) de discussions tenues lors de trois sessions d'étude auxquelles participaient des agronomes de comté venant de tous les coins de la province.

Les données furent recueillies durant l'été 1957. Au cours des deux premières semaines de notre séjour à Sainte-Julienne, des leaders et des informateurs-clés furent interviewés ; ces interviews devaient permettre aux chercheurs d'obtenir une première image des changements majeurs qui s'étaient produits depuis vingt ans, de même qu'une première définition des principaux facteurs susceptibles d'expliquer ces changements. A partir de ces observations, un questionnaire fut construit et administré à toutes les familles de la municipalité (village et rangs). À l'aide de ce questionnaire, nous avons cherché à recueillir des données sur : 1) l'histoire « professionnelle » du chef de famille, de son Père, de ses frères et de ses fils ; 2) la migration géographique ; 3) les caractéristiques de la famille (âge, nombre d'enfants, degré d'instruction, statut économique, valeur de la ferme, etc. ; 4) l'attitude du chef de famille vis-à-vis les modes de mobilité professionnelle les plus fréquents dans la communauté. À la fin de l'été, les meilleurs informateurs furent à nouveau consultés et, au cours d'entrevues libres, furent amenés à compléter les informations déjà recueillies. En outre, les chercheurs ont pu pendant trois mois observer la vie communautaire, parfois même comme observateurs-participants.

¹ Gérald FORTIN, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin, 1960, pp. 207-216.

² Gérald FORTIN et Émile GOSELIN, *art. cité*.

A) Caractères généraux de l'agriculture

[Retour à la table des matières](#)

Sainte-Julienne est considérée par ses leaders comme une paroisse agricole. Cependant, ils ajoutent très vite que jamais dans toute l'histoire de la paroisse l'agriculture n'a pu faire vivre la population, même la population proprement agricole. Traditionnellement, les cultivateurs ont dû chercher en forêt des revenus supplémentaires. C'est surtout par son travail comme -bûcheron ou comme charroyeur dans les chantiers que le cultivateur a complété son revenu, le bois coupé sur son lot ne lui apportant pas un revenu suffisant, sauf durant les années 1920. D'ailleurs, le prix élevé offert pour le bois de pâte durant les années 1920 a amené la plupart des cultivateurs à « bûcher à blanc » toutes leurs réserves sylvicoles.

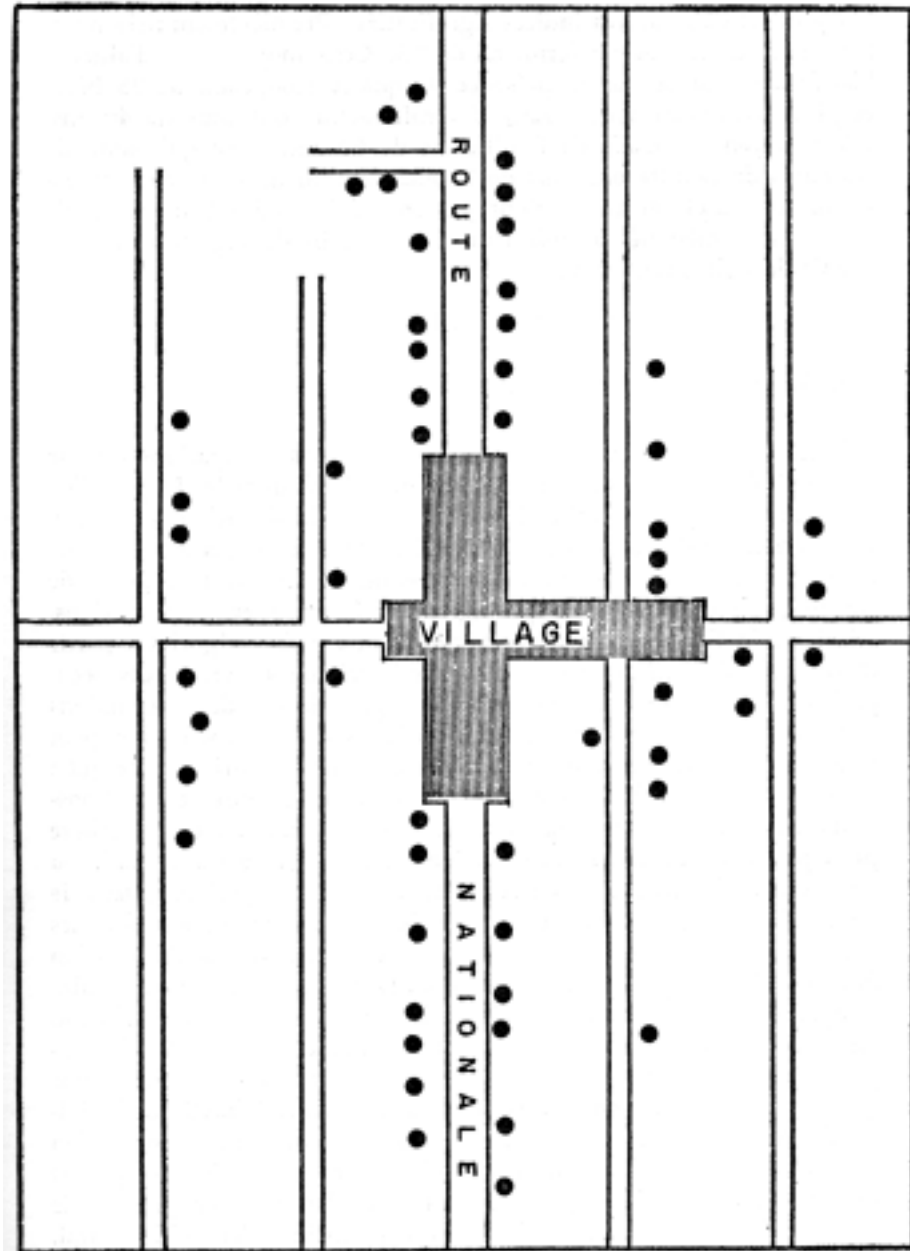
L'état de l'agriculture à Sainte-Julienne s'explique en grande partie par la situation géographique de cette localité ; celle-ci est située dans les contreforts des Appalaches et le sol y est mince, pierreux, fortement incliné. L'été y est bref, les gelées hâtives. De plus, les marchés sont assez éloignés. À ces facteurs physiques, il faut ajouter l'utilisation de techniques culturales non adaptées à ce milieu et qui ont été apportées par les premiers colons venant des plaines fertiles du nord du comté de Dorchester.

Malgré l'échec agricole des Pères Trappistes qui ont ouvert la paroisse vers 1870, les colons du nord du comté de Dorchester ont continué à affluer à Sainte-Julienne jusqu'en 1920. Depuis cette date, la population de Sainte-Julienne est demeurée stable. C'est dire que, depuis 1920, la paroisse perd chaque année 40 personnes (accroissement naturel moyen). Ces émigrants sont surtout des personnes d'âge actif (de 16 à 35 ans). Nous étudierons plus loin l'effet de cette migration sur la structure des occupations.

Sainte-Julienne compte actuellement 360 familles. De ce nombre, 1.63 habitent dans les rangs et possèdent une terre ; la majorité des familles vivent donc au village. Ce n'est que depuis dix ans à peine que la population du village dépasse en nombre la population des rangs. Les familles vivant dans les rangs tendent à se concentrer en des points où les communications sont faciles, par exemple, le long de la route nationale et autour des « frontaux ». Les extrémités des rangs se vident, comme l'illustre bien la carte 1. Ainsi, le village est non seulement le cœur de la paroisse, mais il tend à absorber toute la population.

L'état de l'agriculture à Sainte-Julienne peut être caractérisé par les faits suivants. Parmi les 163 familles résidant sur des fermes, 23 soit 14% vivent uniquement du revenu de leur exploitation agricole. Dix de ces 23 familles ont un niveau de vie assez satisfaisant. Les 13 autres vivent dans la pauvreté sinon dans la misère. Quarante-et-un des 163 « cultivateurs » (25%) tirent leur revenu principal de la terre mais doivent aller chercher ailleurs un complément de revenu pouvant former jusqu'à 50% du revenu total. Pour 65 familles (40%), l'agriculture est une occupation secondaire. Dans ces cas, le travail agricole est exécuté surtout par la femme et les enfants, le

mari ne participant qu'aux gros travaux (labours, récolte du foin). Enfin, 34 familles (21%) résident encore sur des fermes mais ne font aucune culture. Ainsi, pour 61% de ces « cultivateurs », l'agriculture n'est plus une occupation principale.



CARTE 1. Carte de localisation des fermes dans la municipalité de Sainte-Julienne. (Chaque point représente trois fermes).

Ajoutons deux autres indices significatifs. Premièrement : le nombre moyen de vaches par ferme est de 7.3. Cette moyenne est d'ailleurs biaisée à la hausse par la présence de quatre troupeaux de 25 bêtes et plus. Deuxièmement : 72% des cultivateurs ont plus de 40 ans. L'âge moyen des chefs de famille est de 50 ans. Une quinzaine de ces chefs de famille ont plus de 70 ans. Aucun de leurs enfants n'a voulu les remplacer et ils n'ont pas trouvé à vendre leur terre ; ils sont donc condamnés à finir leurs jours « loin de l'église » et à ne jamais devenir « rentiers ».

B) Une échelle des occupations

[Retour à la table des matières](#)

Dans toute étude portant sur la structure des occupations ou sur la mobilité professionnelle dans une collectivité donnée, la première étape de l'analyse est celle du choix de la classification à utiliser. Deux critères différents ont surtout été retenus, dans ces études, pour les fins de classification des occupations ou professions : le genre de travail (ou l'industrie) et le prestige attaché aux diverses occupations. Ainsi, Colin Clark répartit les occupations en trois catégories à partir d'une considération de la nature de l'industrie où s'exercent ces occupations : il distingue des occupations « primaires », des occupations « secondaires » et des occupations « tertiaires ». Sa classification peut être subdivisée en un nombre variable de sous-catégories telles que : agriculture, mines, abattage du bois, manufactures, construction, transports, commerce, services publics, services personnels, etc. Le critère principal, dans de telles classifications, est la nature du produit ou du service résultant de l'exercice de chaque occupation. Dans le cas des échelles construites sur la base du prestige attaché aux diverses occupations, le critère fondamental de la classification est l'évaluation faite par le groupe social des différentes occupations. Pour rendre compte de cette évaluation sociale, difficile à mesurer directement, on se sert ordinairement, comme critères secondaires, du degré d'apprentissage que suppose l'accès aux diverses occupations, de même que de la distinction entre travail manuel et travail intellectuel (Edwards, Warner, par exemple). On obtient alors une classification comme celle-ci : professionnels, administrateurs et propriétaires, collets blancs, ouvriers spécialisés, manœuvres. Il est à remarquer qu'une telle classification est mieux adaptée au milieu urbain qu'au milieu rural. En effet, les critères secondaires de classification ne permettent pas de déterminer la place exacte du cultivateur dans l'échelle. Logiquement, les cultivateurs devraient être classifiés comme des propriétaires, mais on se trouverait ainsi à les situer à un niveau de prestige plus élevé que celui où ils se situent vraiment. On résoud ordinairement le problème en établissant, pour les cultivateurs, une catégorie à part, indépendante de l'échelle proprement dite. Dans une étude portant sur un milieu rural, cette solution ne peut être retenue.

Les deux principes de classification (industrie, prestige) sont théoriquement considérés comme exclusifs l'un de l'autre. Cependant, dans la réalité, les industries elles-mêmes peuvent faire l'objet d'une évaluation sociale différentielle. Ainsi, dans une société industrielle, l'industrie manufacturière sera valorisée par rapport à l'agriculture. Cela sera d'autant plus vrai que dans un groupe donné le niveau professionnel

sera plus homogène, comme c'est le cas dans le milieu rural actuellement. La majorité des travailleurs étant des ouvriers semi-spécialisés ou des manœuvres, l'échelle de stratification sociale rendra compte moins du niveau professionnel que de la répartition des individus selon l'industrie à laquelle ils se rattachent. Ainsi, le travailleur employé dans le secteur des transports ou dans celui de la construction jouira de plus de prestige que le travailleur en forêt. Par contre, dans le milieu rural, un autre critère de prestige sera le lieu où l'occupation est exercée : un journalier travaillant à la ville aura plus de prestige qu'un journalier rural ; de même, un journalier travaillant dans une usine sera mieux considéré qu'un journalier urbain ne travaillant pas en usine.

Au lieu de ces classifications traditionnelles, valables surtout pour l'étude de populations considérables, nous nous sommes servis d'une classification basée sur la stratification sociale telle qu'on pouvait l'observer dans la communauté étudiée. C'est donc une échelle de prestige, mais une échelle qui tient compte à la fois du niveau professionnel, de l'industrie et du lieu où s'exerce l'occupation.

Cette classification, qui a été établie à partir d'entrevues, comprend les catégories suivantes (en ordre ascendant de prestige)

- 1) cultivateur (agriculture de subsistance)
- 2) journalier rural
- 3) bûcheron et travailleur en forêt
- 4) journalier dans les grandes constructions (barrages)
- 5) journalier urbain
- 6) cultivateur (agriculture commerciale)
- 7) journalier industriel
- 8) ouvrier semi-spécialisé dans le secteur du transport (rural)
- 9) métier rural (contremaître dans la forêt)
- 10) rentier
- 11) entrepreneur dans le secteur du transport (rural)
- 12) ouvrier semi-spécialisé dans le secteur du transport (urbain)
- 13) collet blanc dans le secteur de la vente et des services (rural)
- 14) métier urbain
- 15) collet blanc dans le secteur de la vente et des services (urbain)
- 16) propriétaire dans le secteur du commerce et de la finance (rural)
- 17) propriétaire dans le secteur du commerce et de la finance (urbain)
- 18) professionnel.

Cette classification ne prétend pas rendre compte de la stratification sociale de tous les milieux ruraux. Elle n'est valable pour l'instant (tant qu'elle ne sera pas vérifiée ailleurs) que pour l'analyse de notre cas.

Comme le nombre de catégories est assez grand, il nous a fallu opérer des réductions numériques et regrouper certaines catégories. Pour les fins de la présente étude, nous avons ramené la classification aux quatre catégories suivantes : occupations agricoles, occupations forestières, autres occupations rurales, occupations urbaines. Cette réduction drastique est surtout rendue possible 1) par l'absence dans la population de cultivateurs pratiquant une agriculture commerciale, 2) par le petit nombre de journaliers ruraux, 3) par la concentration des salariés urbains dans des occupations de journaliers.

C) La population étudiée

[Retour à la table des matières](#)

Grâce au questionnaire, nous avons pu recueillir l'histoire professionnelle de tous les hommes actuellement vivants qui résident ou qui ont déjà résidé à Sainte-Julienne. Nous avons aussi des renseignements au sujet de la majorité des hommes qui demeuraient à Sainte-Julienne en 1936 ou en 1946 mais qui sont décédés depuis. Cependant, nous n'avons pu obtenir de données au sujet des travailleurs qui ont laissé définitivement la communauté et qui n'y ont plus aucun proche parent ; ces individus sont toutefois assez peu nombreux.

Notre univers est donc composé de toute la main-d’œuvre ayant déjà résidé à Sainte-Julienne et ayant encore des Proches Parents dans la communauté. Cette population est composée de 964 individus. Dans les tableaux qui seront présentés plus bas, le total des cas n'atteindra jamais ce nombre. La différence entre le nombre total des sujets et le nombre total de cas analysés tient tout simplement au fait qu'il nous a fallu tenir compte des décès survenus entre 1936 et 1946 et entre 1946 et 1956, de même que de l'addition, aux diverses dates, de nouveaux sujets venant d'atteindre l'âge de travailler.

D) Évolution de la structure des occupations

[Retour à la table des matières](#)

Nos données nous permettent de comparer la structure des occupations de 1936 à celle de 1946 et à celle de 1956 (tableau 1). Cette comparaison nous donne une image de l'évolution des milieux ruraux et une première idée de la mobilité qu'on y trouve.

Une observation se dégage immédiatement de la lecture des données du tableau 1 : à mesure que diminue le pourcentage des travailleurs agricoles, le pourcentage des travailleurs urbains augmente. Au long de la période, l'importance relative des catégories « occupations forestières » et « autres occupations rurales » demeure à peu près constante. Il semble donc qu'on assiste à un abandon de l'agriculture au profit du travail en milieu urbain. On remarque cependant, de 1946 à 1956, une diminution dans le pourcentage de travailleurs en forêt. Il faut toutefois noter que si ce pourcentage décroît entre 1946 et 1956, le nombre absolu des travailleurs forestiers a continué d'augmenter durant cette période. On observe tout de même un ralentissement marqué du rythme d'augmentation de la main-d’œuvre engagée dans ce secteur d'activité. Cette observation apporte une confirmation de l'hypothèse énoncée dans l'étude que

nous rappelions plus haut sur la professionnalisation du travail en forêt. Selon cette hypothèse, la professionnalisation du travail en forêt ne serait qu'un processus éphémère, le travailleur en forêt devenu professionnel devant chercher bientôt à se diriger vers d'autres industries plus stables.

On note enfin, à l'examen du tableau 1, une augmentation de l'importance relative de la catégorie « autres occupations rurales » (surtout transports et services) entre 1946 et 1956.

Tableau 1

Répartition proportionnelle de la main-d’œuvre de Sainte-Julienne, selon les principales catégories d'occupations, 1936, 1946 et 1956

Catégories d'occupations	1936	1946	1956
	%	%	%
Occupations agricoles	34.5	26.2	17.3
Occupations forestières	37.1	37.7	30.8
Autres occupations rurales	14.7	15.9	19.9
Occupations urbaines	13.7	20.2	32.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0
Nombre de cas	(517)	(735)	(938)

Tableau 2

Pourcentage des cultivateurs et des travailleurs forestiers (de 20 à 49 ans) ayant une occupation secondaire 1936, 1946 et 1956

Catégorie	1936		1946		1956	
	%	(Nombre)	%	(Nombre)	%	(Nombre)
Cultivateurs travaillant aussi en forêt	55.0	(149)	50.8	(122)	52.4	(82)
Travailleurs forestiers s'adonnant aussi à l'agriculture	41.4	(140)	33.7	(190)	24.8	(22)

Pour mieux saisir la situation de l'agriculture et le degré de professionnalisation du travail en forêt, on peut analyser les occupations secondaires des cultivateurs et des bûcherons. Dans le tableau 2, on trouve la proportion des cultivateurs et des travailleurs forestiers qui ont des occupations secondaires. Pour les cultivateurs, l'occupation secondaire analysée est le travail forestier ; pour les travailleurs forestiers, l'occupation secondaire est l'agriculture. Comme le nombre de cultivateurs qui ont comme occupation secondaire une occupation autre que le travail forestier est très petit, on peut le négliger dans la présente démarche.

Comme les données du tableau 1, celles du tableau 2 indiquent une diminution graduelle du nombre des cultivateurs. Cependant, il n'y a pas de variations appréciables quant au pourcentage des cultivateurs qui doivent aller chercher en forêt un revenu supplémentaire. Ainsi, de 1936 à 1956, le nombre de cultivateurs a diminué, mais la situation, ou la prospérité, des cultivateurs ne s'est pas améliorée. Pour le cultivateur de Sainte-Julienne, un revenu supplémentaire est aussi nécessaire en 1956 qu'en 1936.

Par ailleurs, le pourcentage des travailleurs en forêt qui tirent de la terre un revenu d'appoint a diminué sensiblement. Cette baisse est un indice de la professionnalisation du travail en forêt. De plus en plus, les travailleurs forestiers comptent exclusivement sur la forêt comme source de revenu et ne « s'embarassent plus de la terre », comme nous le faisait remarquer un de nos informateurs.

E) Répartition selon l'âge

[Retour à la table des matières](#)

La mobilité professionnelle est un phénomène relié de très près à l'âge de la main-d'œuvre. Pour analyser l'influence de l'âge sur les changements dans la structure des occupations, nous avons préparé les tableaux 3 et 4.

Si, en se reportant au tableau 3, on considère chaque époque séparément, on voit que l'agriculture est une activité exercée surtout par la population la plus âgée. À chaque époque, plus l'âge augmente, plus le pourcentage de cultivateurs est élevé. On observe la relation inverse dans le cas du travail en forêt. On pourrait ainsi soumettre, comme hypothèse à vérifier plus loin, que le cultivateur de Sainte-Julienne commence sa carrière comme travailleur en forêt. Par ailleurs, on constate qu'en 1936 et en 1946, c'est dans le groupe d'âge de 30 à 39 ans qu'on trouve le plus fort pourcentage de travailleurs urbains. En 1956, toutefois, c'est dans le groupe de 20 à 29 ans que ce pourcentage est le plus fort. On aurait ainsi tendance à émigrer plus tôt vers la ville.

Cette tendance apparaît plus clairement si on analyse les données du même tableau en suivant l'évolution des pourcentages relatifs à un groupe d'âge donné d'une date à l'autre. On constate alors les faits suivants :

1) L'agriculture a été abandonnée à peu près également par tous les groupes d'âge. Cet abandon a peut-être même été plus prononcé chez les travailleurs âgés de plus de 40 ans.

2) De 1946 à 1956, les jeunes (20-29 ans) ont été les seuls à abandonner la forêt. Dans les autres groupes, le pourcentage des travailleurs forestiers est demeuré stable ou a augmenté. Ces faits laissent présager une diminution future considérable du nombre des travailleurs en forêt (à mesure que les plus vieux deviendront inactifs).

3) L'importance relative de la catégorie « autres occupations rurales » est demeurée stable pour tous les groupes d'âge.

4) L’émigration vers le milieu urbain est caractéristique de tous les groupes d’âge. Cette émigration est à son maximum chez les jeunes (20-29 ans) qui abandonnent à la fois l’agriculture et la forêt. Elle est à son minimum chez les travailleurs âgés de 30 à 39 ans qui abandonnent l’agriculture mais qui continuent à travailler en forêt. Il est à remarquer aussi que les travailleurs de plus de 40 ans, qui sont ordinairement moins mobiles, se dirigent eux aussi de plus en plus vers la ville.

A l’examen du tableau 4, on remarque, dans tous les groupes d’âge, que les travailleurs forestiers professionnels deviennent de plus en plus nombreux. Le pourcentage de travailleurs en forêt cherchant un revenu supplémentaire dans l’agriculture a diminué dans tous les groupes d’âge. Dans l’agriculture, on constate une tendance contraire chez les travailleurs âgés de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans. Les premiers comptent moins sur la forêt (indice peut-être d’un effort visant, chez eux, à transformer leurs fermes en des fermes « commerciales »), tandis que les seconds recourent de plus en plus au travail forestier comme source de revenus supplémentaires (indice peut-être d’un échec après un essai de transformation de la ferme).

Tableau 3

Répartition proportionnelle de la main-d’œuvre par groupes d’âge, selon les principales catégories d’occupations, 1936, 1946 et 1956

Occupations	1936				1946				1956			
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et +	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et +	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et +
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Agricoles	26	30	51	51	17	26	30	40	9	12	18	27
Forestières	48	33	19	19	47	28	27	22	36	35	24	24
Autres rurales	11	17	20	20	14	18	21	17	11	17	20	20
Urbaines		15	20	10	10	22	28	22	10	38	28	32
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de cas	(167)	(133)	(131)	(113)	(216)	(189)	(136)	(113)	(247)	(224)	(185)	(134)

Tableau 4

Répartition selon l’âge des cultivateurs et des travailleurs forestiers ayant une occupation secondaire 1936, 1946 et 1956

Catégorie	1936			1946			1956		
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans
Cultivateurs travaillant aussi en forêt	55% (33)	62% (39)	51% (68)	46% (28)	62% (48)	49% (39)	57% (21)	48% (35)	67% (42)
Travailleurs forestiers s'adonnant aussi à l'agriculture	43% (47)	57% (37)	65% (23)	27% (77)	44% (54)	44% (43)	14% (98)	19% (99)	32% (74)

F) Mobilité professionnelle par « promotion »

[Retour à la table des matières](#)

Une autre façon d’étudier l’évolution de la structure des occupations est de suivre l’évolution de la structure particulière des occupations pour une génération ou « promotion » donnée de travailleurs. Nous avons fait cette analyse par promotion dans tous les cas où la chose était possible. Nous présentons un résumé de cette analyse dans le tableau 5.

Tableau 5

Répartition proportionnelle des travailleurs de diverses promotions, selon les principales catégories d'occupations, 1936, 1946 et 1956

Catégories d'occupations	Promotions								
	Travailleurs ayant de 20 à 29 ans en 1936			Travailleurs ayant de 30 à 39 ans en 1936			Travailleurs ayant de 20 à 29 ans en 1946		
	1936	1946	1956	1936	1946	1956	1946	1956	
Occupations agricoles	26	26	18	30	30	27	17	12	
Occupations forestières	48	28	24	33	27	24	47	35	
Autres occupations rurales	11	18	20	17	21	20	14	17	
Occupations urbaines	15	28	32	20	22	26	22	28	
TOTAL	100	100	100 (185)	100	100	100 (134)	100	100 (224)	

Si l'on suit l'évolution dans le temps des différents groupes de travailleurs, on constate que l'abandon réel de l'agriculture s'est produit surtout après 1946. Jusqu'à cette date, les cultivateurs n'abandonnent pas l'agriculture ; l'agriculture a toutefois cessé d'attirer les jeunes. On pourrait donc résumer ainsi les tendances : 1) de 1936 à 1946, moins de travailleurs sont devenus cultivateurs mais ceux qui étaient déjà cultivateurs le sont probablement restés ; 2) de 1946 à 1956 il y a eu diminution dans le nombre de nouveaux cultivateurs et en même temps abandon de l'agriculture par certains de ceux qui étaient déjà cultivateurs.

On constate, par ailleurs, que c'est surtout entre 20 et 29 ans et 30 et 39 ans que la migration vers la ville se produit. Il y a encore migration après l'âge de 40 ans, mais à un rythme beaucoup moins prononcé. De même l'abandon de la forêt se fait surtout entre 20-29 ans et 30-39 ans. Le travailleur forestier a tendance à être plus stable après l'âge de 40 ans.

On pourrait résumer ainsi l'évolution de la structure des occupations à Sainte-Julienne :

- 1) abandon de l'agriculture par les cultivateurs de tous les groupes d'âge, spécialement durant la période 1946-1956 ;
- 2) mouvement vers le travail en forêt observable dans tous les groupes d'âge, sauf dans le groupe de 20 à 29 ans où il y a abandon du travail en forêt ;
- 3) mouvement vers les occupations urbaines observable dans tous les groupes d'âge spécialement dans le groupe de 20 à 29 ans ;
- 4) stabilité relative des autres occupations rurales.

G) Mobilité professionnelle à l'intérieur des générations

[Retour à la table des matières](#)

Les changements observés au niveau de la structure impliquent que des travailleurs ont changé d'occupation au cours de leur vie active. Ils supposent aussi que la carrière des travailleurs appartenant à des groupes d'âge différents a été différente. Par carrière, nous entendons ici, la relation existant entre les différentes occupations d'un même individu, c'est-à-dire, la relation qui existe entre la première occupation d'un individu et les différentes occupations qu'il a exercées durant sa vie active.

Théoriquement, l'étude comparative des carrières exige une comparaison entre des groupes de travailleurs qui ont tous terminé leur carrière. Une telle analyse est impossible ici, du fait que la population étudiée comprend des travailleurs de tous les âges, certains ayant terminé leur carrière, d'autres n'étant qu'à leurs débuts. Nous pourrions donc décrire la relation existant entre la première occupation et l'occupation

actuelle ; mais cette description sera distincte pour chaque groupe d’âge. Il ne sera cependant pas possible de comparer entre elles les diverses descriptions. Par exemple, si l’on trouve que les travailleurs âgés de 50 ans qui ont commencé leur vie active comme agriculteurs sont actuellement encore cultivateurs alors que les travailleurs âgés de 30 ans qui ont commencé comme cultivateurs ne sont plus actuellement cultivateurs, il ne faut pas conclure que les deux groupes ont des carrières différentes. Il est possible que, dans vingt ans, les travailleurs âgés actuellement de 30 ans soient devenus des cultivateurs. Dans certains cas, c’est-à-dire quand les processus observés sont irréversibles, nous pouvons conclure indirectement à des changements dans la carrière (par exemple, quand il y a migration vers la ville). De même, l’analyse des changements dans la structure des occupations peut permettre de prédire que certains types de mobilité sont moins probables que d’autres.

Un premier aspect à considérer dans l’étude des carrières est la nature de la première occupation choisie par les différents groupes de travailleurs. Le tableau 6 nous permet d’analyser les variations qu’on remarque lorsqu’on considère des travailleurs d’âges différents.

Tableau 6

Première occupation principale des travailleurs selon l’âge actuel

Catégories d’occupations	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans
Occupations agricoles	13.6	19.5	17.5	26.5	26.7
occupations forestières	54.4	46.5	55.1	36.4	28.3
Autres occupations rurales	20.4	20.0	12.9	21.2	30.0
Occupations urbaines	11.6	14.0	14.5	15.9	15.0
TOTAL	100	100	100	100	100
Nombre de cas	(206)	(215)	(194)	(132)	(60)

C’est surtout l’importance relative de l’agriculture et de la forêt comme première occupation qui a changé durant les cinquante années étudiées. Il y en a, en effet, une diminution graduelle en ce qui concerne le choix de l’agriculture comme première occupation. Cette diminution est accompagnée d’une augmentation du nombre des travailleurs commençant leur carrière dans l’industrie forestière. Cette évolution est conforme aux tendances observées à propos de la structure des occupations.

Si l’on excepte le cas des travailleurs âgés de 40 à 49 ans, l’importance de la catégorie «autres occupations rurales » est constante d’un groupe à l’autre. Le cas des travailleurs de 40 à 49 ans s’explique par le fait que ces travailleurs ont commencé leur carrière entre 1920 et 1930. Durant cette période, en raison du niveau élevé des prix, la plupart des cultivateurs de Sainte-Julienne ont coupé tout le bois dont ils disposaient sur leurs terres. Il y avait alors des possibilités très grandes d’emploi pour les jeunes dans les chantiers locaux. D’où l’importance très grande des occupations forestières comme occupation première chez les sujets de ce groupe d’âge.

On aura remarqué, et c’est là un fait important, que le pourcentage des travailleurs ayant entrepris leur carrière en milieu urbain n’a que peu varié au cours de la période

considérée. Ainsi la présence d'un grand nombre de jeunes dans le milieu urbain (phénomène mis en relief par l'analyse structurelle) ne tient pas au fait que les jeunes ont tendance à commencer leur carrière en ville. Ce n'est qu'après une expérience décevante en milieu rural, surtout dans le travail forestier, que se produira la migration vers les centres urbains.

Il nous faut maintenant examiner la relation qui existe entre l'occupation exercée au début de la carrière et l'occupation qu'on pratiquera au moment de l'étude. Cette relation est analysée à l'aide du tableau 7, où, pour simplifier l'analyse, nous n'utilisons que deux groupes d'âge.

Un premier fait mis en évidence par le tableau 7 est que le degré de mobilité varie selon la première occupation choisie. Les travailleurs les plus stables sont ceux qui commencent à travailler en ville ou qui exercent d'abord des occupations rurales non forestières ni agricoles. Les travailleurs les plus instables sont les travailleurs forestiers. Chez les cultivateurs, aussi, la mobilité professionnelle est grande.

Parmi les travailleurs ayant débuté dans l'agriculture, 61% sont encore engagés dans cette occupation, 23% sont passés à d'autres occupations rurales, 70% se retrouvent en forêt, 9% sont en ville. La migration hors du milieu rural est très faible. C'est d'ailleurs dans ce groupe que la migration vers la ville est la plus faible. Il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes d'âge quant à cette faible migration. On trouve toutefois une différence fortement significative quant à la stabilité dans l'agriculture. Cette stabilité est beaucoup moins marquée chez les jeunes que chez les vieux. Les jeunes, en effet, se dirigent proportionnellement plus que les vieux vers les autres occupations rurales et vers la forêt. Cette différence entre les deux groupes d'âge ne peut pas être considérée comme un résultat définitif, vu que la carrière des plus jeunes n'est pas encore terminée. Cependant le fait, illustré par les données du tableau 7, que les cultivateurs s'orientent surtout vers les autres occupations rurales et que les travailleurs de ces autres occupations s'orientent très peu vers l'agriculture laisse prévoir qu'une fois leur carrière terminée, les jeunes cultivateurs auront été moins fidèles à l'agriculture que leurs aînés.

Parmi ceux qui ont choisi la forêt comme premier lieu de travail, 42% sont encore en forêt, 24% ont émigré en ville, 20% se sont orientés vers des occupations rurales, 14% sont devenus cultivateurs. On observe, ici, des différences très grandes entre les groupes d'âge. Tout d'abord, la persévérance en forêt est surtout caractéristique des plus jeunes. Le fait que leur carrière n'est pas terminée peut sans doute expliquer cette différence. C'est par rapport à la migration qu'on trouve la différence la plus significative. Parmi ceux qui abandonnent le travail forestier, les plus âgés s'orientent vers une occupation rurale (agricole ou autre), alors que les plus jeunes se dirigent vers la ville pour y chercher du travail. À cause de l'irréversibilité du mouvement vers la ville (voir plus loin), la forêt semble donc être pour les plus jeunes le milieu de travail qui prédispose le plus à la migration vers la ville.

Dans le groupe des individus qui ont commencé leur carrière dans les autres occupations rurales, 73% ont encore la même occupation, 14% ont émigré en ville, 7% se sont tournés vers l'agriculture, 6% vers la forêt. On ne trouve aucune différence associée à l'âge quant à la stabilité dans ces occupations ni quant au peu d'attrait pour le travail en forêt. On note toutefois que, parmi ceux qui laissent ces occupations, les plus vieux deviennent cultivateurs, alors que les plus jeunes deviennent des

journaliers urbains. Les « autres occupations rurales » sont donc elles aussi une voie importante pour l’émigration des jeunes.

Tableau 7
Mobilité professionnelle à l'intérieur des générations

occupation actuelle	Première occupation					
	Occupation agricole			Occupation forestière		
	20-39 ans	40 ans et plus	Total	20-39 ans	40 ans et plus	Total
Occupation agricole	32 <	84 >	116	9 <	42 >	51
Occupation forestière	9 >	5 <	14	102 >	65 <	167
Autre occupation rurale	20 >	23 <	43	33 <	49 >	82
Occupation urbaine	9 =	8 =	17	63 >	28 <	96
TOTAL	70	120	190	212	184	396

occupation actuelle	Première occupation					
	Autre occupation rurale			Occupation urbaine		
	20-39 ans	40 ans et plus	Total	20-39 ans	40 ans et plus	Total
Occupation agricole	2 <	10 >	12	1 =	- =	1
Occupation forestière	5 =	4 =	9	2 =	1 =	3
Autre occupation rurale	59 =	64 =	123	6 =	8 =	14
Occupation urbaine	19 >	6 <	25	23 =	23 =	46
TOTAL	85	84	169	32	32	64

On observe une grande stabilité chez les sujets qui ont exercé une occupation urbaine dès le début de leur carrière. 720/0 des travailleurs demeurent en ville, 22% reviennent dans le milieu rural mais dans des occupations autres que l'agriculture et la forêt, alors que 6% retournent à la forêt ou à l'agriculture. Les plus jeunes et les plus vieux ont exactement le même comportement. Même si un quart des travailleurs qui commencent leur carrière en ville retournent dans le milieu rural, ce retour se fait vers les villages et non vers les rangs et vers des occupations semblables aux occupations urbaines.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que la première et la dernière (actuelle) occupation des travailleurs. Toutefois, le travailleur ne passe pas nécessairement de sa première occupation à son occupation actuelle. Le plus souvent sa carrière comprend toute une série d'occupations intermédiaires. Après avoir reconstitué la carrière totale de chaque travailleur, nous avons cherché à déterminer certaines carrières typiques, certains cheminements dont la fréquence serait plus grande. Cette recherche s'est toutefois avérée infructueuse. De tels cheminements typiques ne semblent pas exister, mis à part ceux que nous avons décrits en cherchant les relations entre la première et la dernière occupation. Par exemple, il y a presque autant de manières qu'il y a

d'individus de rester fidèle à l'agriculture. L'analyse des carrières permet cependant de mettre en évidence les faits suivants :

- 1) Pour le travailleur qui débute dans l'agriculture, il y a un va-et-vient constant entre l'agriculture, le travail forestier et l'occupation de journalier rural. La situation ne se stabilise que lorsque, vers l'âge de 45 ans, l'on devient, pour le demeurer, cultivateur ou journalier rural. Le fait que l'on devienne à 45 ans cultivateur ou journalier n'est pas en corrélation avec la mobilité « totale » de l'individu. Si l'on pouvait observer une telle corrélation, on pourrait prédire la dernière occupation à partir d'une connaissance des étapes antérieures de la carrière. En fait, une prédiction aléatoire (basée uniquement sur l'application des lois du hasard) est aussi juste qu'une prédiction fondée sur l'histoire professionnelle de l'individu. Le passage d'une occupation à l'autre semble donc être lié à des situations individuelles (ou familiales) plutôt qu'à des situations sociales de caractère permanent.
- 2) La carrière du bûcheron est aussi imprévisible que celle du cultivateur. Il y a toutefois stabilisation dans des occupations urbaines dès la première expérience en ville. Le bûcheron qui a émigré en ville a très peu de chances de revenir au milieu rural. Cependant, l'analyse des changements d'occupations ne permet pas de prédire quel bûcheron va émigrer ni à quel moment il va le faire.
- 3) Le travailleur urbain, même s'il ne revient pas au milieu rural, est très mobile à l'intérieur des occupations urbaines. Cette mobilité est surtout une mobilité « horizontale ». L'émigré rural entre sur le marché du travail urbain au niveau du manœuvre ou du conducteur de machines et demeure à ce niveau toute sa vie. Par ailleurs, en continuant à faire le même genre de travail, il change très souvent d'employeur.
- 4) L'homme de métier et le commerçant sont, dans le milieu rural, les travailleurs les plus stables. Le plus souvent on n'observe dans ces groupes aucun changement d'occupation.
- 5) Plus le travailleur est jeune, plus le passage vers la ville se fait rapidement et cela quelle que soit la première occupation - sauf s'il s'agit de l'agriculture. Le passage est le plus rapide si la première occupation est le travail forestier.

H) Mobilité professionnelle d'une génération à l'autre

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse de la mobilité à l'intérieur des générations montre l'importance de la première occupation pour la carrière du travailleur rural. Par ailleurs, les études traditionnelles de mobilité professionnelle ont établi une relation entre la première occupation d'un travailleur et l'occupation de son père. La probabilité est très grande qu'un travailleur commence sa carrière au niveau où se trouve son père à ce moment.

Ce phénomène constant est l'un des aspects que nous chercherons à analyser au sujet de la mobilité professionnelle d'une génération à l'autre. Ce problème comporte d'autres dimensions importantes ; parmi les questions qui se posent à ce propos, on peut mentionner les suivantes : 1) Le père et le fils commencent-ils leur carrière au même niveau ? 2) La première occupation du fils est-elle influencée par l'occupation du père à ce moment (ou même par la carrière du père) ? 3) Le père et le fils finissent-ils leur carrière au même niveau ? 4) L'occupation du père à un âge donné a-t-elle une influence sur la carrière du fils ?

Un grand nombre d'études cherchent surtout à répondre à la première de ces questions en comparant l'occupation du père au moment de la naissance de son fils avec l'occupation du fils au moment du mariage de ce dernier. Il ne s'agit pas, à proprement parler, des premières occupations ni du père ni du fils, mais en règle générale, il s'agit d'occupations qui se placent au début de l'une et l'autre carrières. On ne peut cependant pas choisir l'occupation du père au moment de la naissance de son fils pour déterminer l'influence de la position sociale du père sur le choix par son fils de sa première occupation. À moins de postuler un immobilisme complet dans la carrière du père, ce dernier occupera au moment du choix du fils une occupation différente. C'est cette nouvelle occupation du père qui pourra davantage influencer l'orientation première du fils.

Cette occupation dominante du père, on peut la définir comme celle qu'il exerce vers l'âge de 40 ans. C'est lorsqu'il atteint cet âge que ses premiers fils entrent dans le monde du travail. Par ailleurs, notre étude de la mobilité à l'intérieur des générations montre que c'est entre 40 et 60 ans que la carrière est la plus stable. Ainsi l'occupation du père à 40 ans sera celle qui aura de l'influence non seulement sur le choix de ses premiers fils mais aussi sur celui de tous ses fils. Dans toutes nos analyses, nous considérerons toujours l'occupation du père alors que celui-ci avait 40 ans.

1) Changement dans la structure des occupations

[Retour à la table des matières](#)

Une première façon de saisir globalement la mobilité d'une génération à l'autre consiste à diviser la population en deux catégories, celle des pères et celle des fils. On peut alors comparer la structure des occupations propre à chacun des deux groupes. Une telle analyse ne permet pas, évidemment, de déterminer l'influence de l'occupation du père sur celle du fils ; elle permet seulement de mettre en lumière les différences entre les deux groupes. On peut aussi subdiviser le groupe des fils selon l'âge de ces derniers et le groupe des pères selon l'âge de leur fils ; on pourra ainsi comparer la structure des occupations à l'intérieur du groupe des fils âgés de 30 à 39 ans, par exemple, et la structure des occupations chez leurs pères. De même, plutôt que de retenir, dans la comparaison, la seule occupation actuelle des fils, on pourra se reporter aussi à l'occupation exercée par les sujets de cette catégorie en 1936 ou en 1946.

Si l'on mesure la différence entre ces structures à l'aide du chi carré (X²), le résultat obtenu (plus le X² est élevé, plus la différence est grande) donne une première approximation de l'évolution qui s'est produite au cours d'une période de vingt ans. Le tableau 8 présente les résultats de certaines de nos comparaisons.

Tableau 8

Valeur des X² mesurant la différence entre la structure des occupations chez divers groupes de fils et chez leurs pères (au moment où ceux-ci étaient âgés de 40 ans)

Relations étudiées	Valeur des X ² selon l'âge des sujets (fils)		
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans
Occupations des fils en 1956 et occupations exercées par les pères à l'âge de 40 ans	146	121	93
Occupations des fils en 1951 et occupations exercées par les pères à l'âge de 40 ans	130	129	84
Occupations des fils en 1946 et occupations exercées par les pères à l'âge de 40 ans	71	123	153
Occupations des fils en 1946 et occupations exercées par les pères à l'âge de 40 ans	-	73	110

(Tous les X² sont significatifs à P < .001).

Il faut d'abord souligner que les différences notées dans le tableau 8 sont toutes significatives, en termes statistiques. Cela s'explique probablement par les transformations de la structure des occupations, transformations que nous avons décrites plus haut. On observe toutefois des différences entre les groupes d'âge. Ainsi, c'est chez les plus jeunes (20-29 ans) que l'écart est le plus grand entre les occupations des fils et celles des pères. Les premières occupations des fils sont assez semblables à celles des pères, puis avec le temps, les occupations des fils tendent à devenir de plus en plus différentes de celles des pères. Chez les sujets âgés de 30 à 39 ans, le processus de différenciation tend à se stabiliser : les premières occupations (il y a 20 ans) sont assez semblables aux occupations des pères, la différence s'accroît au cours des dix années suivantes (il y a 10 ans), mais reste constante par la suite. Chez les travailleurs âgés de 40 à 49 ans, l'évolution est inverse. Les occupations actuelles sont plus semblables à celles des pères que les occupations passées : les premières occupations des fils sont très différentes de celles des pères ; la différence s'accroît lorsque les occupations intermédiaires (il y a 10 ans) sont l'objet de la comparaison ; cependant, durant les dix dernières années (de 1946 à 1956), l'écart a de beaucoup diminué.

On pourrait supposer que le renversement de la tendance va aussi se produire chez les groupes plus jeunes (20-29 ans) lorsqu'ils atteindront un âge plus avancé. Cependant l'analyse structurelle présentée plus haut laisse croire que ce renversement est peu probable. En effet, le renversement supposerait un retour à la terre massif chez ces travailleurs ; ce qui va contre la tendance très forte vers l'abandon de l'agriculture.

J) Le choix de la première occupation

[Retour à la table des matières](#)

Les données du tableau 9 permettent de mesurer le degré de stabilité professionnelle d'une génération à l'autre. Une première constatation se dégage de ces données : l'occupation dominante chez les pères est l'agriculture. 65% des fils ont un père cultivateur, 9% ont un père exerçant une occupation forestière, 23%, un père exerçant une autre occupation rurale et 3%, un père engagé dans une activité urbaine. Le travail en forêt à plein temps est donc relativement rare, surtout chez les pères des travailleurs âgés de plus de 40 ans. Le travail urbain est de même presque inexistant.

Pour le groupe le plus important, celui des fils de cultivateurs, il n'y a pas continuité entre l'occupation du père et la première occupation du fils. Il est vrai que la très grande majorité des travailleurs qui commencent leur carrière dans l'agriculture sont des fils de cultivateurs. Mais ces cultivateurs fidèles à la terre représentent à peine le quart des fils de cultivateurs. Le plus grand nombre des fils de cultivateurs commencent leur carrière en forêt. D'après nos analyses de l'histoire professionnelle des travailleurs, on peut donc s'attendre à ce qu'un grand nombre de fils de cultivateurs finissent leur carrière comme travailleurs urbains. Nous pourrions vérifier cette hypothèse plus loin. Par ailleurs, on remarque, d'après les données du tableau 9, que parmi les fils de cultivateurs, ceux qui ont plus de 40 ans ont choisi une occupation urbaine plus souvent que leurs cadets (moins de 40 ans). Ce fait explique sans doute la tendance (voir tableau 8), chez les travailleurs de plus de 40 ans, à choisir comme première occupation une occupation très différente de celle du père.

Chez les fils de travailleurs forestiers, la stabilité est plus grande. C'est d'ailleurs dans ce groupe qu'elle est la plus forte. On remarque chez les plus jeunes une tendance nouvelle vers les occupations urbaines.

C'est parmi les fils de travailleurs exerçant d'autres occupations rurales que la migration vers la ville est la plus grande, aussi bien chez les jeunes que chez les aînés. La stabilité de ce groupe est assez faible. L'attrait de la forêt et de la ville fait que seulement 40% des travailleurs suivent les traces de leur père.

Ainsi même si l'occupation du père détermine l'occupation du fils (le X2 indique une probabilité $P < .001$ que le choix de la première occupation se fasse au hasard), cette influence, sauf dans le cas du fils de bûcheron, ne se manifeste pas par la continuité entre l'occupation du père et celle du fils. Ce manque de continuité, dans la population étudiée, est un phénomène qui a été rarement constaté dans les études portant sur la mobilité professionnelle. Nous devons en chercher l'explication dans les attitudes et les valeurs de la population.

K) L'occupation actuelle

[Retour à la table des matières](#)

Comme le montre le tableau 10, l'occupation du père n'a pas d'influence que sur le choix de la première occupation, mais aussi sur l'évolution de la carrière du fils.

Tableau 9

Relation entre la première occupation de deux groupes de sujets et l'occupation principale de leur père (à 40 ans)

	occupation du père (à 40 ans)			
	Occupation agricole	Occupation forestière	Autre occupation rurale	Occupation urbaine
	%	%	%	%
Première occupation des fils âgés de 20 à 39 ans				
Occupation agricole	24	9	5	-
Occupation forestière	57	67	32	6
Autre occupation rurale	12	6	40	31
Occupation urbaine	7	18	23	63
TOTAL (N = 434)	100 (243)	100 (55)	100 (120)	100 (16)
Première occupation des fils âgés de 40 ans et plus				
Occupation agricole	29	-		10
Occupation forestière	42	84	28	10
Autre occupation rurale	14	16	37	40
Occupation urbaine	15	-	24	40
TOTAL (N = 431)	100 (320)	100 (19)	100 (82)	100 (10)

Il faut noter, pour bien interpréter les données de ce tableau, que l'occupation actuelle des jeunes travailleurs n'est pas nécessairement la dernière occupation de leur carrière. Le peu de similitude entre l'occupation du père et celle du fils n'est donc pas un phénomène définitif. En ce qui concerne le groupe âgé de plus de 40 ans, on peut considérer que l'évolution est terminée ; les différences entre les deux générations apparaissent donc plus clairement. On retrouve, dans ce tableau, toutes les tendances signalées au moment de l'analyse portant sur la structure des occupations et de l'analyse portant sur les changements d'occupations à l'intérieur des générations. Les plus jeunes se sont détournés de l'agriculture plus que les plus vieux. Ils se sont orientés surtout vers la ville. Le pourcentage de travailleurs urbains parmi les fils de cultivateurs est toutefois le même pour les deux groupes, de même que le pourcentage dans les autres occupations rurales. La grande différence entre jeunes et vieux se retrouve au sujet de leur orientation vers l'agriculture et la forêt. Les plus vieux se sont tournés vers l'agriculture, les plus jeunes vers la forêt.

Il est à remarquer aussi que pour les jeunes travailleurs, fils de bûcherons, il semble n'y avoir que deux choix principaux : la forêt et la ville. Très peu sont engagés dans l'agriculture et les autres occupations rurales. Sur ce point, les jeunes diffèrent de leurs aînés qui ont été attirés davantage par ces occupations rurales. Par ailleurs, les fils des travailleurs ruraux qui allaient vers la terre semblent plutôt se diriger maintenant vers la ville. Ainsi, de plus en plus, les cultivateurs actuels tendent à être exclusivement des fils de cultivateurs. L'agriculture a perdu tout attrait pour les autres groupes.

Tableau 10

Relation entre l'occupation actuelle de deux groupes de sujets et l'occupation principale de leur père (à 40 ans)

	occupation du père (à 40 ans)			
	Occupation agricole %	Occupation forestière %	Autre occupation rurale %	Occupation urbaine %
Occupations actuelles des travailleurs âgés de 20 à 39 ans				
Occupations agricoles	17	2	2	6
Occupations forestières	31	47	13	-
Autres occupations rurales	28	9	37	25
Occupations urbaines	24	42	48	69
TOTAL	100 (243)	100 (55)	100 (120)	100(16)
Occupations actuelles des travailleurs âgés de 40 ans et plus				
Occupations agricoles	30	10	17	10
Occupations forestières	17	32	12	30
Autres occupations rurales	30	32	41	40
Occupations urbaines	23	26	30	20
TOTAL	100 (320)	100 (19)	100 (82)	100 (10)

L) Les carrières

[Retour à la table des matières](#)

On perçoit de façon encore plus nette l'influence de l'occupation du père si l'on met en relation à la fois l'occupation du père, la première occupation et l'occupation actuelle des travailleurs (voir tableau 11). Comme l'influence de l'âge des fils est plus grande, ici, que celle de l'occupation du père, nous allons analyser séparément les deux groupes d'âge.

Chez les plus jeunes on constate les faits suivants :

- 1) Parmi ceux qui ont commencé leur carrière dans l'agriculture, seuls les fils de cultivateurs ont persévéré dans cette occupation. D'ailleurs 75% des cultivateurs actuels sont des fils de cultivateurs qui ont débuté comme cultivateurs. Les autres sont des fils de cultivateurs ayant commencé leur carrière en forêt.
- 2) Parmi les fils de cultivateurs qui ont commencé comme travailleurs agricoles, la moitié ont abandonné cette occupation. La ville les a cependant peu attirés.
- 3) Parmi ceux qui commencent leur carrière, ce sont les travailleurs dont le père avait une autre occupation rurale qui se dirigent le plus souvent vers la ville. Les fils de cultivateurs ont tendance à demeurer travailleurs forestiers. Cependant, le fils de cultivateur qui abandonne le travail en forêt est attiré davantage par le travail à la ville que par un emploi dans une autre activité rurale. Comme nous l'avons déjà signalé, le fils du bûcheron choisit exclusivement entre la forêt et la ville lorsqu'il veut changer de milieu de travail.
- 4) C'est surtout vers la ville que se dirigent les fils des autres travailleurs ruraux dont la première occupation faisait partie de la catégorie « autres occupations rurales ». Le fils de cultivateur qui commence dans une « autre occupation rurale » tend à y demeurer.
- 5) Quelle que soit l'occupation du père, si la première occupation est une occupation urbaine, on va demeurer en ville.

Chez les plus vieux, on remarque, en général, une stabilité plus grande de la carrière, de même qu'une tendance assez peu marquée à l'émigration vers la ville :

- 1) Au moins la moitié des travailleurs urbains actuels ont commencé leur carrière en ville. Les autres sont presque tous des fils de cultivateurs qui sont allés d'abord en forêt. Le fils du travailleur rural qui a débuté en forêt va très peu vers la ville (contrairement à ce qu'on a observé à propos du groupe 20-39 ans).
- 2) Les cultivateurs actuels sont surtout des fils de cultivateurs, mais un bon nombre sont issus de familles non-agricoles. Ces derniers ont commencé leur carrière comme cultivateurs.
- 3) 65% des fils de cultivateurs qui ont débuté sur la terre sont demeurés fidèles à leur première occupation.
- 4) La stabilité la plus forte se retrouve chez ceux qui ont débuté en ville, quelle que soit l'occupation du père.

Tableau 11

Relation entre l'occupation du père (à 40 ans), la première occupation et l'occupation actuelle des fils, selon les groupes d'âges

Premières occupations des fils selon les groupes d'âge								
I. Le père était cultivateur								
	20-39 ans				40 ans et plus			
	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines
Occupations actuelles des fils								
Agricoles	30	9	1	-	63	28	5	
Forestières	7	64	3	2	4	49	2	1
Autres rurales	15	29	24	2	19	37	36	5
Urbaines	6	35	4	12	8	21	8	27
TOTAL	58	137	32	16	94	135	51	33

Premières occupations des fils selon les groupes d'âge								
II. Le père était travailleur forestier								
	20-39 ans				40 ans et plus			
	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines
Occupations actuelles des fils								
Agricoles	-	1	-		1	1	-	1
Forestières	2	23	1		6	-	2	23
Autres rurales	1	2	1	1	4	2	1	2
Urbaines	2	11	1	9	5	-	2	11
TOTAL	5	37	3	10	16	3	5	37

Premières occupations des fils selon les groupes d'âge								
III. Le père avait une autre occupation rurale								
	20-39 ans				40 ans et plus			
	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines	Agricoles	Forestières	Autres rurales	Urbaines
Occupations actuelles des fils								
Agricoles	-	-	2		5	4	4	-
Forestières	-	13	1	-	-	8	2	-
Autres rurales	3	4	28	3	4	7	22	1
Urbaines	-	21	16	22	-	2	4	14
TOTAL	3	38	47	25	9	21	32	15

Conclusions

[Retour à la table des matières](#)

Quel que soit l'angle sous lequel on étudie la mobilité de la population active encore rattachée à Sainte-Julienne, l'analyse conduit à des résultats assez semblables. Le milieu rural étudié a subi depuis 20 ans des transformations profondes, transformations dont le rythme a été très rapide de 1946 à 1956 et qui ont impliqué surtout les jeunes travailleurs. Les aspects les plus importants de ces transformations sont l'abandon de l'agriculture et la migration massive vers la ville. Un autre fait très important est l'augmentation rapide mais de courte durée du nombre des travailleurs forestiers. Cet attrait passager du travail en forêt nous permet de prévoir l'évolution future de la structure des occupations à Sainte-Julienne.

On peut ainsi prévoir que l'abandon de l'agriculture va continuer. Le nombre des cultivateurs à plein temps va diminuer et pratiquement aucun jeune ne va s'orienter vers l'agriculture. Les ex-cultivateurs ou leurs fils vont plutôt chercher à tirer leur subsistance du travail en forêt et des autres occupations rurales. Ils vont devenir ainsi des villageois et la population du village va continuer à augmenter alors que la population des rangs va diminuer. Cependant, le fils du bûcheron, du journalier ou du camionneur, même s'il commence sa carrière en forêt, va très vite émigrer à la ville. Ainsi, après une génération, la population du village va commencer à diminuer graduellement pour devenir très peu considérable. Ce processus de migration vers la ville qui se déroule au cours d'une période s'étendant sur deux générations apparaît aussi très clairement lorsqu'on met en corrélation la carrière et le milieu de résidence. Les jeunes travailleurs qui ont grandi sur la terre s'établissent presque tous au village. Très peu émigrent à la ville. Au contraire, les jeunes travailleurs qui ont été élevés au village s'orientent très vite vers la ville. Seulement une faible minorité d'entre eux s'établissent au village.

Nous aurons l'occasion, dans des articles futurs, d'analyser les facteurs qui ont contribué à cette évolution de même que les effets de ces changements sur la vie sociale de Sainte-Julienne.

Fin de l'article.